

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 22 avril 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (22)

Collation 1 p. (294v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 22 avril 1882, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 15 (22)

Consulté le 01/03/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50712>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Famillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [22 avril 1882](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)
Lieu de destination Gérardmer (Vosges)
Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Godin avertit Tisserant qu'il a reçu une lettre de Pouillet relative à l'affaire Boucher et Cie. Il lui demande de se mettre en relation avec lui.

Support La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Boucher et Cie](#)
- [Pouillet, Eugène \(1835-1905\)](#)
- [Vaudriez \[monsieur\]](#)

Lieux cités [Amiens \(Somme\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

Guise 22 Avril 1871

262

Cher Monsieur Lisieux,

J'envoie de M. Douillet
la lettre suivante.

- « Monsieur, j'ai sans cesse l'affaire
- « bouclée, depuis le 2 mai à Compiègne.
- « Il faut nous mettre en marche. J'espère
- « je voudrais avoir le plaisir de vous le
- « voir, et conférer avec lui. Vaudrait-
- « vous le plaisir de venir me voir.
- « Dès ma croisière prochaine - bientôt etc.

Concentrez-vous donc,
je vous prie, avec lui
pour faire le nécessaire.

J'espère que vous
êtes toujours un homme

santé et que cette
lettre vous donnera
l'occasion de nous
faire passer de vos
nouvelles

Bien affectueusement
à vous.

Godin